



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 11 DECEMBRE 2023

RIUNIONE DI LI CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI LI 11 DICEMBRE DI LI 2023

RAPPORT DE LA PRESIDENTE
RAPORTU DI A PRESIDENTE

Objet :

Budget Supplémentaire de l'ATC pour l'exercice 2023.

Ughjettu :

Bugettū supplementare di l'ATC per l'eserciziu 2023.

NOTE DE SYNTHESE
Budget Supplémentaire
EXERCICE 2023

Le budget supplémentaire de l'exercice 2023 a pour objectif principal de procéder aux réajustements des crédits inscrits au budget primitif par rapport aux recettes perçues après le vote de ce dernier. Les résultats constatés au compte administratif 2022 ont été repris au budget primitif 2023, voté le 12 avril 2023 ; pour rappel, l'excédent de la section de fonctionnement était de 2 288 323.82 € et l'excédent de la section d'investissement de 333 351.81 €.

Le montant global des recettes réelles nouvelles s'élève à 300 000 € et se détaille de la manière suivante :

- En fonctionnement, 300 000 € en autorisations d'engagement, et en crédits de paiement correspondants, votés par l'Assemblée de Corse lors de son budget supplémentaire en octobre 2023. Cette dotation action supplémentaire permet le financement de la mise en œuvre opérationnelle des contrats de territoires, ainsi qu'au renforcement des actions de promotion portant sur le dernier trimestre 2023 dont l'objectif principal est de favoriser l'allongement de la saison.

Il a par ailleurs été procédé :

- 1) A l'inscription du produit de la taxe additionnelle de séjour pour un montant de 603 481 € et à la diminution de la dotation annuelle régionale à hauteur de ce même montant ;
- 2) A la provision constituée pour charges relatives au compte épargne temps de l'ATC pour un montant de 7 046.20€ ;
- 3) A un ajustement de la provision déjà constituée pour créances douteuses d'un montant de 96 035.07 €

COMPTE	EXERCICE	NOM DU DEBITEUR	RESTE A RECOLUIRER
46726	10/12/2012	raffallì paula	15 726,00
46726	18/12/2013	paolini antoine	68 043,57
46726	30/11/2016	ass stella di a gymnastica	1 150,00
46726	06/10/2021	destination corse	1 300,00
46726	26/09/2022	destination corse	1 300,00
46726	31/12/2013	clv-sa ajaccio nord automobiles	249,50
46726	30/12/2016	cianfarani paul	8 266,00

- 4) A un réajustement des amortissements en rapport avec les dépenses réalisées au titre des subventions versées et des immobilisations corporelles et incorporelles acquises conformément à l'instruction comptable M57 ;

- 5) A la constatation en charges exceptionnelles des titres non recouvrer à ce jour pour un montant total de 6 288,53 € :

COMPTE	EXERCICE	OBJET DU TITRE	RESTE A RECOLVRER
46726	14/09/2005	port de macinaggio titre 64/94	4 573,47 €
46726	14/09/2005	office du tourisme alta rocca titr	1 143,37 €
46726	14/09/2005	visit france corse titre 75/99	571,69 €

- 6) A la constatation en charge de fonctionnement des frais de gestion au titre de l'exercice 2023 sur le fonds « avance remboursable sur investissement » géré par la Cadec. Ces sommes viendront diminuer le montant initialement comptabilisé au compte 266 ;

- 7) A un réajustement des lignes budgétaires en fonction des dépenses réalisées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.